

Conditions de l'offre valables à partir du 01.01.2026 : seuls les clients privés domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein peuvent soumettre des recommandations. Sont exclus les collaborateurs de Geberit ainsi que les propriétaires et collaborateurs d'entreprises sanitaires ou les membres de leur famille. Seules sont valables les recommandations fermes (accord de la personne recommandée avec cette recommandation et avec la prise de contact par Geberit) de particuliers résidant en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein qui ne possèdent pas de WCdouche Geberit AquaClean ou Balena. La date de réception du formulaire d'enregistrement de la garantie en ligne dûment rempli par la personne recommandée fait office de confirmation d'achat et de date d'achat pour l'obtention de la prime après acceptation de la recommandation. La date de réception de la recommandation par Geberit doit être antérieure à la date d'achat. La prime de recommandation n'est versée qu'une seule fois, même en cas de recommandations multiples provenant de différents recommandants. La personne recommandée choisit le bénéficiaire de la prime. L'offre est limitée à 5 recommandations et 5 achats issus de recommandations par recommandant et par année civile et ne peut être cumulée avec d'autres offres. Les participants pour lesquels un abus est avéré seront exclus de l'offre et tenus de rembourser la prime. Version : 01.01.2026, sous réserve de modifications.